

**ARRETE DE
PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DE L'UFR
D'ECONOMIE ET DE GESTION**

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;

Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;

Vu les Statuts de l'UFR d'Économie et de Gestion approuvé par le conseil d'administration de l'Université en sa séance du 3 octobre 2023 ;

Vu l'arrêté électoral en date du 8 février 2024

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège : BIATSS

Sièges à pourvoir : 5 titulaires
Inscrits : 124
Votants : 94
Bulletins blancs ou nuls : 2
Suffrages valablement exprimés : 92
Taux de participation électorale : 76%
Quotient électoral : $92/5=18.4$

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
ENSEMBLE	57	3	0	3
SOLIDARITE & BIEN ETRE	35	1	1	2

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms
ENSEMBLE	3	OTTAVI Fabrice BORRALHO Cécile CLAD Stéphane
SOLIDARITE & BIEN ETRE	2	LOUARN Stanie MAUDET Guillaume

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR d'Economie et de Gestion et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Le Directeur de l'UFR est chargé, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le 20 mars 2024

Pour le Président et par délégation,
Le directeur de l'UFR d'Economie et de Gestion

Bruno DECREUSE

